Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2016) **Heft:** 2133

Artikel: Partenariats "new look" dans les journaux : pour faire face aux

difficultés économiques de la presse, une aide publique serait

préférable à des solutions discutables

Autor: Burg, Dominique von

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

permis de développer le lectorat et de pratiquer des modalités plus légères et diversifiées de collaboration et de publication.

Aujourd'hui, fort de son expérience et de la solidité que lui procure sa structure en SA (dont les bénéfices sont entièrement réinvestis), grâce à son organisation et à l'appui de ses lectrices et lecteurs. DP entend développer son contenu en mettant sa plateforme à la disposition de nouvelles voix et approches désireuses de nourrir de contributions pertinentes le débat public suisse. Car blogs et réseaux sociaux ne se substituent pas au besoin de médias qui se consacrent de manière approfondie à l'analyse dépassionnée et à la réflexion argumentée.

Le noyau de DP se compose de

quelque 16 personnes, de Ruth Dreifuss dès le premier numéro jusqu'à François-Xavier Viallon qui a rejoint l'équipe à fin 2015. Mais la rédaction s'est toujours appuyée sur le réseau de ses amis et anciens collaborateurs. C'est ce réseau que nous entendons formaliser et développer pour faciliter l'apport de nouvelles plumes.

Cet été, nous avons relancé d'anciens collaborateurs occasionnels et établi de nouveaux contacts. Mais il y a aussi d'autres personnes que nous ne connaissons pas encore dont les analyses mériteraient d'être diffusées, et que les lectrices et lecteurs de DP pourraient découvrir avec intérêt. Qu'elles se manifestent! Nous avons aussi, sans rien céder sur l'exigence d'originalité et de qualité qui est la nôtre, simplifié notre

mode de fonctionnement. Voir dès ce numéro l'article que nous publions de <u>Dominique</u> <u>von Burg</u>, ancien invité: tous les articles sont désormais mis sur le même pied.

Le réformisme suppose aujourd'hui, plus que par le passé, que s'ouvre largement le débat sur les enjeux à creuser, les expériences à découvrir, les démarches à suivre ou proposer. Y compris par la présentation de points de vue différenciés sur une même thématique – susceptibles de donner lieu aussi à la publication de numéros spéciaux.

Cela ne se fera pas en un jour, mais progressivement, avec un site prochainement renouvelé. Mais tel est l'avenir que nous vous proposons pour DP.

Domaine Public

Partenariats «new look» dans les journaux

Pour faire face aux difficultés économiques de la presse, une aide publique serait préférable à des solutions discutables

Dominique von Burg - 06 septembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29805

Cet été, dix-huit membres de la rédaction de 24 Heures ont enquêté dans le Grand Nord «sur les recherches du changement climatique». Belle initiative, sauf qu'elle n'aurait pu voir le jour sans le soutien de plusieurs sponsors, dont le Centre patronal vaudois et le Consulat général de Russie.

Même si elle relève d'un partenariat classique, l'opération de 24 Heures frappe par son ampleur. Au point que l'on peut se demander si le quotidien conservera toute sa liberté critique face à ses partenaires.

De son côté, «pour pouvoir proposer des contenus de

qualité», Le Temps offre deux nouvelles formes de partenariat aussi «créatives» que discutables. L'une s'intitule «Avec le soutien de» - le partenaire et la rédaction en chef déterminent ensemble un sujet. L'autre est encore plus explicite: «Réalisé pour» - l'article est écrit par des journalistes indépendants pour

le compte du partenaire.

Ces propositions enfreignent indiscutablement les règles déontologiques des journalistes. Selon la directive 10.2, dans le cas d'articles parrainés, le libre choix des thèmes et de leur traitement doit appartenir à la seule rédaction. Quant aux articles «réalisés pour», ils entrent en contradiction avec le chiffre 11 de la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes: «N'accepter de directives journalistiques que des seuls responsables désignés de sa rédaction.»

Mais après tout, les règles déontologiques précitées ne sont-elles pas trop rigides? Le modèle économique des quotidiens est en train de s'effondrer. Le temps où la publicité finançait aux deux tiers les quotidiens en Suisse romande est bien révolu. Une bonne partie de la pub – et notamment les offres d'emploi – a migré sur la toile.

Le public, qui s'est habitué à être informé sans bourse délier, délaisse les quotidiens payants. Les sites électroniques des médias font de l'audience, mais sont très loin de pouvoir se financer.

Quant aux effectifs rédactionnels, ils subissent régulièrement des réductions. Actuellement, des rumeurs font état de non-remplacements de journalistes qui se retirent, voire de licenciements économiques, dans les deux grands régionaux romands de Tamedia, 24 Heures et la

Tribune de Genève. Dès lors les rédacteurs en chef n'ont-ils pas raison de chercher de nouvelles sources de financement pour offrir à leurs lecteurs une qualité rédactionnelle qu'ils ne peuvent plus se payer?

Cette manière de voir ne manque pas de pertinence. Faute de moyens suffisants, le travail journalistique baisse en qualité. A force de devoir travailler sous pression, servir plusieurs supports à la fois - le papier et le Net -, et sur les sujets les plus divers, le journaliste peut de moins en moins travailler en profondeur, suivre les dossiers. Comment s'étonner dès lors qu'il cherche à personnaliser les conflits plutôt qu'à en débrouiller toute la complexité? Qu'il privilégie le côté émotionnel des événements, qui intéressera à bon compte?

Alors, chercher de nouvelles sources de financement, pourquoi pas? Sauf qu'en se liant à des partenaires, le journalisme met en jeu le cœur de son ADN: l'indépendance. Une indépendance encore plus précieuse que naguère, pour un public qui risque de se nover dans le flot d'informations intéressées qui le submerge, à travers Internet et les réseaux sociaux notamment. La spécificité du journalisme, sa raison d'être, c'est d'enquêter et de rendre compte de manière indépendante. Le jour où le public aura acquis la conviction que les journalistes informent eux aussi «à la demande», en défendant des intérêts

particuliers, il s'en détournera. Mais alors, comment s'en sortir? Où trouver les moyens qui permettront la pratique d'un bon journalisme? Comment recréer un modèle économique viable pour une information journalistique encore indépendante et crédible? N'est-il pas temps de briser un tabou, en envisageant une aide directe à la presse?

Evidemment, on me rétorquera qu'un financement par l'Etat serait le comble du manque d'indépendance, puisqu'un des rôles premiers des journalistes est d'exercer leur réflexion critique à l'encontre des pouvoirs publics. C'est vrai. Mais un financement public pourrait être réglementé en toute transparence, contrairement à la prise d'influence rampante exercée actuellement par des «communicants» de tout poil, au nom d'intérêts particuliers, qu'ils soient politiques ou économiques d'ailleurs.

Car au fond, si l'on a la conviction qu'un journalisme critique de qualité est indispensable au bon fonctionnement d'une société démocratique, cette dernière ne doit-elle pas faire le nécessaire pour en assurer l'existence? Ne doit-elle pas examiner sérieusement toutes les pistes, y compris celle d'un financement public? Même si les éditeurs de journaux actuels n'en veulent à aucun prix. Et même si la Commission fédérale des médias n'a abordé la question que de manière très timorée.